

# ESSENTIEL 2021

**Continuons de rendre  
tous les chemins  
de vie accessibles !**

LE CHIEN GUIDE  
EST  
REMIS  
GRATUITEMENT

[www.chienguides.fr](http://www.chienguides.fr)

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ASSOCIATIONS DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES  
EST RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE-DÉCRET DU 26 AOÛT 1981



Les chiens  
guides  
d'aveugles

**50**  
ANS



Paul CHARLES  
Président



*Je tiens néanmoins à remercier l'ensemble des personnels techniques de nos associations fédérées, pour leur travail d'éducation remarquable réalisé dans des conditions contraignantes au cours de cette année.*



Chère amie, cher ami des chiens guides,  
Après deux confinements au cours de l'année 2020, notre espoir était grand pour le retour à une certaine normalité pour cette année 2021.

C'était sans compter sur l'impossibilité de juguler cette pandémie au niveau mondial, malgré l'arrivée tant attendue d'un vaccin salvateur et riche en préservation de cette maladie insidieuse et mortelle pour nous tous, proches, amis et personnes en situation de handicap visuel.

La **reprise des activités** dans nos associations fédérées, s'est donc trouvée ponctuée de nouvelles vagues de covid marquées de variants plus ou moins agressifs.

La prévention de nos personnels salariés et surtout de nos bénéficiaires de chiens guides, nous a obligés à la mise en place de contrôles stricts ainsi qu'à l'application du pass sanitaire dans l'ensemble de nos établissements.

Les absences liées au contexte sanitaire ont entraîné un retard dans l'éducation de nombreux chiens guides, malgré cela **214 maîtres chiens guides ont reçu leur sésame à l'accessibilité** au cours de cette année.

Je tiens néanmoins à remercier l'ensemble des personnels techniques, de nos associations fédérées, pour leur travail d'éducation remarquable réalisé dans des conditions contraignantes au cours de cette année.

Notre grande chaîne de solidarité reste le fondement pour l'accomplissement de notre CAUSE dédiée au **soutien des personnes en situation de handicap visuel**.

J'aimerais vous dire combien cette situation que nous trouvons contraignante, est peu de chose à côté de celle qui emprisonne nos amis déficients visuels dans leur handicap permanent et que seule la remise d'un chien guide atténue leur isolement par l'esérance d'une accessibilité retrouvée.

C'est grâce à votre confiance et à vos dons que nous avons pu maintenir notre activité tout en faisant face à ce contexte difficile.

**Ensemble agissons**, et maintenons un regard vigilant et prévenant sur ceux qui sont dans le besoin et souffrent d'un handicap visuel.

Au nom de tous les bénévoles, les salariés et les maîtres de chiens guides, je tiens à vous renouveler mes plus vifs remerciements pour votre confiance et votre soutien.

Paul Charles,  
Président de la FFAC



# NOS Missions

## Qui sommes nous ?

Fondée en 1972, la Fédération Française des Associations Chiens guides d'aveugles (FFAC) est une association de loi 1901 reconnue d'utilité publique en 1981.

Mouvement uni dans une Fédération, la FFAC regroupe :



## L'exigence qualitative au coeur de notre mission



**des chiens remis et en activité** sont issus des associations membres de la FFAC. Toutes sont labellisées par l'État et reconnues par la Fédération Internationale des Chiens Guides d'Aveugles.

## Les missions de la Fédération :

- **promouvoir le chien guide** auprès des utilisateurs potentiels et du grand public,
- **contribuer au fonctionnement et au développement des écoles de chiens guides**, dans le respect d'une déontologie commune, et en veillant à maintenir le plus haut degré d'exigence possible dans l'éducation du chien guide,
- **assurer la formation professionnelle des éducateurs de chiens guides** (titre RNCP de niveau 5) et des intervenants,
- **assurer la sélection et l'élevage des chiots**,
- **militer pour la reconnaissance de ce moyen de locomotion autonome** par les pouvoirs publics.



Le modèle socio-économique

Le mode de financement de la Fédération Française des Associations de Chiens guides repose exclusivement sur la générosité du public dont 70% provient des legs et 30% des dons.



*Un immense merci pour votre soutien. Sans l'aide de nos donateurs, bienfaiteurs et bénévoles, aucune de nos actions ne serait possible !*



# CHIFFRES clés



## Soutien aux associations

La mise en œuvre de plans d'aides pluriannuels permet aux associations fédérées, tant pour leur fonctionnement que l'investissement, de conduire leurs projets de développement. En 2021, ce montant s'élève à 3,4 M€ et concerne : le centre d'élevage du CESECAH, l'Association Nationale des Maîtres de Chiens Guides d'Aveugles (ANM Chiens guides), les Écoles de Chiens Guides de Paris, d'Ile de France, de Lyon et du Centre Est, du Grand Sud-Ouest, d'Aliénor- Mérignac et la Fondation Frédéric Gaillanne.

## Réseau français des élevages

**462** chiots nés en 2021 au sein du REF qui réunit le Centre d'Étude, de Sélection et d'Élevage de Chiens Guides pour Aveugles et autres Handicapés (CESECAH), le centre Jacques Bouniol à Buc, la Maison du chiot à Angers.

## L'accessibilité des maîtres de chiens guides :

En 2021, l'Association Nationale des Maîtres de chiens guides a recensé et traité

**41 cas de refus d'accès pour les maîtres et leurs chiens guides.**



Commerces : **7 refus**



Taxis et VSL : **7 refus**



Restauration : **5 refus**



Santé : **5 refus**



Hébergements : **5 refus**



Transports en commun : **5 refus**



Divers : **4 refus**



Lieux de pratique sportive : **3 refus**



Pour : **31 femmes**



Pour : **10 hommes**

## Formations

**26** stagiaires en formation initiale : **11** personnes suivent le cursus éducateurs et **15** le cursus moniteurs.

**7** sessions de formation continue avec différentes thématiques : la formation des Ambassadeurs maîtres de chiens guides d'aveugles, des formations techniques, sociales, gestion, communication ...

**220** 

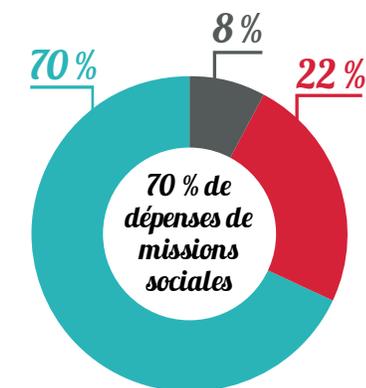
Chiens guides remis gratuitement chaque année à des personnes en situation de déficience visuelle (en moyenne).

**6 000 équipes** ont été formées par les Écoles du réseau fédéré depuis 1952. 

## Origines des ressources et répartition des emplois en 2021

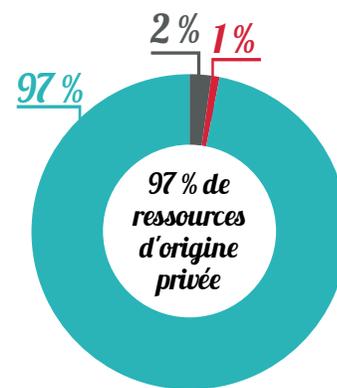
Des fonds utilisés pour remettre des chiens guides à des personnes aveugles ou malvoyantes.

### Répartition des emplois



- 70 % sont des dépenses de missions sociales
- 22 % sont des frais de recherche de fonds
- 8 % sont des frais de fonctionnement

### Origine de nos ressources



- 97 % de nos ressources sont issues de la Générosité du Public
- 1 % sont issues du mécénat
- 2 % sont issues des ressources institutionnelles

### Emploi des fonds reçus

Pour agir, la FFAC doit préserver son autonomie financière. Grâce à nos donateurs (individus et entreprises), les dons représentent 97 % de nos ressources.

70 % des emplois sont destinés à soutenir nos associations fédérées dans leurs activités et à poursuivre notre mission fédérale d'intérêt général ; 20% sont dédiés aux actions de formation, aux campagnes de communication et de prévention, à la promotion du réseau chien guide en mutualisant les bonnes pratiques dans tous les domaines.

Les frais de recherche de fonds représentent 22% des emplois. La FFAC continue d'investir pour consolider les actions de collecte historiques tout en développant et diversifiant ses canaux.

La campagne nationale des libéralités est partagée avec les associations membres.

Les frais de fonctionnement reflètent les coûts de l'administration et le fonctionnement général de la FFAC. Ils représentent 8% des emplois avec une légère diminution de 1% par rapport à 2021.

### Ressources :

Les ressources de l'exercice s'élèvent à 13 M€ reposant exclusivement sur la générosité du public. La FFAC respecte scrupuleusement l'affectation des dons demandée par les donateurs.



**25 000** euros pour éduquer un chien



## L'équilibre financier de la Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles

ACTIF (Net)	"Exercice 2021 (selon ANC 2018-06)"	"Exercice 2020 (selon CRC 1999-01)"	PASSIF	"Exercice 2021 (selon ANC 2018-06)"	"Exercice 2020 (selon CRC 1999-01)"
<b>1 - ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>5 237 423</b>	<b>7 105 589</b>	<b>1 - FONDS PROPRES</b>	<b>25 124 541</b>	<b>20 239 283</b>
• Immobilisations incorporelles et corporelles	4 563 852	6 435 489	dont		
dont biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	4 042 692	5 853 025	• Fonds propres avec ou sans droit de reprise		
			• Réserves	12 811 584	8 838 645
			• Report à nouveau	7 427 699	7 427 699
			• Excédent ou déficit	4 885 258	3 972 938
<b>2 - ACTIF CIRCULANT</b>	<b>28 082 021</b>	<b>24 079 337</b>	<b>2 - FONDS DÉDIÉS ET FONDS REPORTÉS</b>	<b>5 331 615</b>	<b>7 025 659</b>
dont					
• Valeurs mobilières de placement	-	-	<b>3 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>141 913</b>	<b>106 710</b>
• Disponibilités	25 538 651	21 405 858	<b>4 - DETTES</b>	<b>2 721 376</b>	<b>3 813 274</b>
<b>3 - AUTRES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>5 - AUTRES</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>33 319 445</b>	<b>31 184 927</b>	<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>33 319 445</b>	<b>31 184 927</b>

Ce bilan reflète la situation patrimoniale de la FFAC en fin d'exercice 2021. Il traduit ce que la Fédération possède à l'actif ainsi que le niveau de ses ressources et de ses dettes.

## Compte d'Emploi des Ressources (CER)

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (LOI N°91-772 DU 7 AOUT 1991)					
EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1 - MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1 - RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>		
1.1. Réalisées en France	6 268 232	5 582 549	1.1. Cotisations sans contrepartie	1 190	1 190
1.2. Réalisées à l'étranger	-	-	1.2. Dons, legs et mécénats		
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>1 976 296</b>	<b>1 884 133</b>	- Dons manuels	3 736 597	3 532 412
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>698 204</b>	<b>748 618</b>	- Legs, donations et assurances-vie	8 595 676	8 511 962
			- Mécénats	-	-
			1.3. Autres ressources liées à la générosité du public	1 208 765	109 466
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>8 942 732</b>	<b>8 215 300</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>13 542 228</b>	<b>12 155 031</b>
<b>4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>38 958</b>	<b>70 380</b>	<b>2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	<b>1 545</b>	<b>6 114</b>
<b>5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>			<b>3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS</b>		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	4 562 083	3 875 465	DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
<b>TOTAL</b>	<b>13 543 773</b>	<b>12 161 145</b>	<b>TOTAL</b>	<b>13 543 773</b>	<b>12 161 145</b>
<b>RESSOURCES REPORTÉES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN DÉBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DÉDIÉS)</b>				<b>EXERCICE 2021</b>	<b>EXERCICE 2020</b>
En début d'exercice				19 559 693	16 258 722
En fin d'exercice				24 179 609	19 559 693

Les comptes de la FFAC reflètent les priorités d'actions choisies par son Conseil d'Administration. Les moyens mis en œuvre sont affectés à l'accompagnement de nos projets. Les apports liés à la générosité du public sont répartis entre la promotion de la cause des chiens guides, le soutien des Écoles, des centres d'élevages et de l'association des maîtres de chiens guides. Les frais de recherches de fonds et de fonctionnement sont limités et maîtrisés.

La FFAC durant cette année 2021 a continué à animer le réseau et défendre les intérêts des chiens guides. Elle a dû aménager toutefois son fonctionnement et reporter certaines actions ce qui explique que certaines charges n'aient pas été engagées.

La Fédération a réussi également à maintenir un dispositif de formation et des actions permettant de soutenir activement les associations de chiens guides.

La Fédération aura versé, lors de ces 6 dernières années, 31 M€, pour répondre aux besoins d'investissement et de fonctionnement des associations fédérées.



## Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)

A-PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	EXERCICE 2021		EXERCICE 2020	
	TOTAL	Dont Générosité du public	TOTAL	Dont Générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
1- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	13 542 228	13 542 228	12 155 031	12 155 031
dont dons, legs et mécénat				
2- PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	80 591		96 905	
dont cotisations avec contrepartie, parrainage des entreprises				
3- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	258 325		568	
4- REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	1 545	1 545	6 114	6 114
5- UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS				
<b>TOTAL</b>	<b>13 882 689</b>	<b>13 543 773</b>	<b>12 258 618</b>	<b>12 161 145</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
1- MISSIONS SOCIALES	6 268 232	6 268 232	5 582 549	5 582 549
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 976 296	1 976 296	1 884 133	1 884 133
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	698 204	698 204	748 618	748 618
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	38 958	38 958	70 380	70 380
5- IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	15 741			
6- REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
<b>TOTAL</b>	<b>8 997 431</b>	<b>8 981 690</b>	<b>8 285 680</b>	<b>8 285 680</b>
<b>EXCEDENT OU DÉFICIT</b>	<b>4 885 258</b>	<b>4 562 083</b>	<b>3 972 938</b>	<b>3 875 465</b>

### Politique de réserves

Les fonds propres et réserves représentent près de 30 mois d'activité de l'association, durée raisonnable et nécessaire pour faire face aux aléas conjoncturels de collecte pour une association dépendant exclusivement de la générosité du public.

Faisant appel à la générosité du public, la Fédération Française des Associations de Chiens guides peut être contrôlée à tout moment par la Cour des comptes ou l'Inspection générale des Affaires sociales (IGAS). Nos comptes sont certifiés par les Commissaires aux Comptes du cabinet Ernst and Young (EY).

Nos rapports annuels et nos comptes sont adressés à toute personne en faisant la demande et disponibles sur notre site internet [www.chiensguides.fr](http://www.chiensguides.fr).



**Les chiens guides d'aveugles**

Fédération Française des Associations de Chiens guides d'aveugles **FFAC**

♥♥ **Merci de votre confiance et de votre générosité dont les personnes déficientes visuelles et leurs chiens guides ont tant besoin** ♥♥

71 rue de Bagnolet - 75020 PARIS

Tél : 01 44 64 89 89

[www.chiensguides.fr](http://www.chiensguides.fr)

[federation@chiensguides.fr](mailto:federation@chiensguides.fr)



Association sans but lucratif - Loi 1901

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 26.08.81